

**Adama DIAW**

LARES Université Gaston Berger ; Saint Louis du Sénégal  
adamadiaw@netcourrier.com

et

**Cheikh Tidiane NDIAYE**

LARES Université Gaston Berger ; Saint Louis du Sénégal

## **QUALITÉ DE LA CROISSANCE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CAS DU SÉNÉGAL**

### **Résumé**

L'objectif de cet article est d'analyser la qualité de la croissance économique au Sénégal. De façon spécifique, il s'agit de s'interroger sur l'adéquation entre la croissance et les ressources de main-d'œuvre nationale. L'étude s'appuie principalement sur une analyse statistique et descriptive des déterminants de la croissance et certains indicateurs de développement durable. Il ressort de l'analyse que le modèle de croissance sénégalais ne se traduit pas par le bien-être des citoyens en raison des facteurs tels que : la persistance des inégalités, l'inefficacité des dépenses sociales et politiques publiques, l'absence de développement technologique, ainsi que le faible niveau du transfert ou de l'adoption des technologies, sans oublier, enfin, les spécialisations dans les branches traditionnelles. La levée de ces contraintes devrait favoriser une croissance inclusive mais aussi une hausse de la productivité totale des facteurs à travers une interaction significative entre la propension à l'importation et la capacité à tirer profit de la R&D étrangère.

**Mots clés :** Qualité, Croissance, Inégalités, Afrique Subsaharienne, Sénégal.

**Classification JEL :** C33 ; D30 ; D31 ; J24

## QUALITY OF ECONOMIC GROWTH IN SUB-SAHARAN AFRICA : THE CASE OF SENEGAL

### **Abstract.**

The purpose of this article is to analyze the quality of economic growth in Senegal. Specifically, it is a question of the adequacy between the growth and the resources of national labor. The study is mainly based on a statistical and descriptive analysis of the determinants of growth and some indicators of sustainable development. The analysis shows that the Senegalese growth model does not translate into the well-being of citizens because of factors such as: the persistence of inequalities, the inefficiency of social spending and public policies, the lack of development technology, as well as the low level of transfer or adoption of technologies, not to mention, finally, specializations in traditional branches. The removal of these constraints should promote inclusive growth but also an increase in total factor productivity through a significant interaction between import propensity and the ability to benefit from foreign R & D.

**Keywords:** Quality, Growth, Inequalities, Sub-saharan Africa, Senegal.

**JEL classification :** C33 ; D30 ; D31 ; J24

### **Introduction**

La croissance économique en Afrique subsaharienne connaît une évolution très instable qui rime avec le chômage de masse, la fragilité de la protection sociale et la précarisation de l'emploi. Les problèmes d'ordres sociaux, notamment les inégalités et la pauvreté, persistent malgré l'augmentation du taux de croissance. Selon une étude du Fonds Monétaire International (2015), la distribution du revenu est plus inégale en Afrique Subsaharienne que dans les autres régions du monde, hormis l'Amérique latine et les Caraïbes. Cette répartition géographique très inégale des richesses créées soulève le problème relatif à la nature et à la qualité de la croissance. Celle-ci est jugée de bonne qualité ou comme étant solidaire si elle associe un fort taux de croissance à des perspectives d'emploi productif ouvertes à tous, de façon à ce que tous les segments de la société puissent profiter de la croissance et de l'emploi, tout en permettant une

correction des inégalités, en particulier celles qui touchent les plus pauvres (FMI, 2013). La montée incessante des inégalités dans les pays d'Afrique Subsaharienne permet de s'interroger sur les caractéristiques de la croissance soutenue<sup>1</sup> en termes de redistribution. Cette problématique attire de plus en plus l'intérêt des chercheurs et attise les débats aux niveaux international, sous-régional et national. Ainsi, le Sénégal a connu une évolution de la croissance économique de plus de 6% par an depuis 2015<sup>2</sup>. La croissance dynamique est imputable entre autres, aux conditions extérieures favorables (baisse des cours mondiaux du pétrole, des matières premières et des denrées alimentaires) et à la diversification des exportations. Cette croissance est-elle vraiment en adéquation avec les ressources de main-d'œuvre nationale étant donné l'ampleur des problèmes pressants auxquels le Sénégal est confronté ? Cette interrogation permet de ressortir les motifs qui demeurent le soubassement de la fragilité de la croissance. Celle-ci s'explique par le risque externe résultant principalement de chocs commerciaux. Or la spécialisation dans les produits primaires caractérisés par une grande variabilité des prix continue d'exposer le Sénégal à ces chocs défavorables. Ceux-ci rendent l'économie très vulnérable en ayant des répercussions, d'une part, sur le PIB par habitant en termes réels qui a connu une progression très lente depuis l'accession à la souveraineté internationale et d'autre part, sur l'accentuation de la faiblesse de la productivité totale des facteurs reflétant un marché du travail<sup>3</sup> confronté à un sous-emploi élevé et à une faible productivité. De même, il convient aussi de souligner en termes de répercussions les inégalités spatiales et socio-économiques persistantes dans les domaines de l'éducation, de la santé maternelle et de l'enfant ainsi que dans l'accès aux infrastructures de base<sup>4</sup>.

Cet article a pour objectif d'analyser la qualité de la croissance économique au Sénégal. Il s'articule autour de deux sections : la première est consacrée au diagnostic du modèle de croissance sénégalais et dans la deuxième une analyse comparative des facteurs pour une croissance de qualité est effectuée.

---

<sup>1</sup>Une croissance économique soutenue est une condition préalable à la poursuite de la réduction de la pauvreté (Kireyev et al., (2016) dans FMI (2016).

<sup>2</sup>Banque Mondiale, DPS, (2018), p.5

<sup>3</sup>Le revenu de l'emploi insuffisant pour sortir les populations de la pauvreté et la faible création d'emploi (forts taux d'inactivité (58,5%) et de sous-emploi (29,5% en milieu rural et 10,3% en milieu urbain) menacent la stabilité sociale (Banque Mondiale, 2018, pp.4-5)

<sup>4</sup>Idem, p.6

## **1. Diagnostic du modèle de croissance du Sénégal**

Le modèle de croissance du Sénégal est dans un processus de transformation réelle de la structure de l'économie qui impliquera dans le long terme des investissements productifs, de l'innovation et un bien-être collectif. L'histoire économique contemporaine du Sénégal est jalonnée de plusieurs événements caractéristiques ou saillants correspondant à des perturbations internes ou externes. Les perturbations externes, en particulier, le commerce international et les pressions des politiques étrangères ont interagi avec les imperfections des principaux secteurs (productifs, financiers et publics) pour expliquer la dynamique du PIB.

### **1.1. La dynamique récente de l'économie sénégalaise**

Le taux de croissance annuel moyen de l'économie sur la période 2000 - 2017 (Cf. tableau 1 et graphique 1) s'est établi à 4,5%. Trois sous-périodes peuvent être distinguées : 2000 - 2005 ; 2006 - 2011 ; 2012 - 2017. Les deux sous périodes (2000-2005 et 2006-2011) ont enregistré respectivement des taux de croissance de 5,1% et 3,3%. Ces sous-périodes sont marquées par une forte volatilité de la croissance économique. La volatilité accentuée de l'économie durant ces périodes est imputable en partie à l'influence négative de l'environnement international délétère (fluctuations des cours du pétrole, des denrées alimentaires, des produits de base) sur la situation économique du Sénégal. Cet état de fait s'est traduit par le ralentissement de l'activité (déclin des secteurs primaire et secondaire), la détérioration du système social, la flambée des prix et des coûts des facteurs de production. La sous-période allant de 2012 à 2017 est marquée par une dynamique haussière de la croissance économique. Cette performance économique est expliquée par le renforcement structurel de la compétitivité économique suite aux vagues de réformes. Celles-ci sont surtout orientées vers l'amélioration de la gouvernance économique globale, de l'environnement des affaires et des secteurs spécifiques (libéralisation du marché de l'arachide, ouverture du secteur de l'énergie aux producteurs indépendants d'électricité et celui du ciment aux nouveaux acteurs du secteur privé, restructuration des industries chimiques du Sénégal et liquidation d'une compagnie aérienne semi-publique déficitaire)<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup>Banque Mondiale, (2018), « Diagnostic Systématique du Sénégal », p.2.

La croissance du PIB réel a atteint moins de 4% par an en moyenne au cours des dernières années, soit un taux largement inférieur à celui enregistré par un groupe de pays d’Afrique subsaharienne à croissance rapide qui ont presque réussi à quadrupler leur PIB réel sur la même période. La progression du PIB par habitant a été lente et largement en deçà de celle observée dans des pays de référence de la région.

**Tableau 1. Taux de croissance annuel moyen du PIB réel et du PIB réel par habitant (en %) du Sénégal**

	2000-2005	2006-2011	2012-2017
PIB réel	5,1	3,3	5,2
PIB réel par habitant	1,7	0,3	2,2

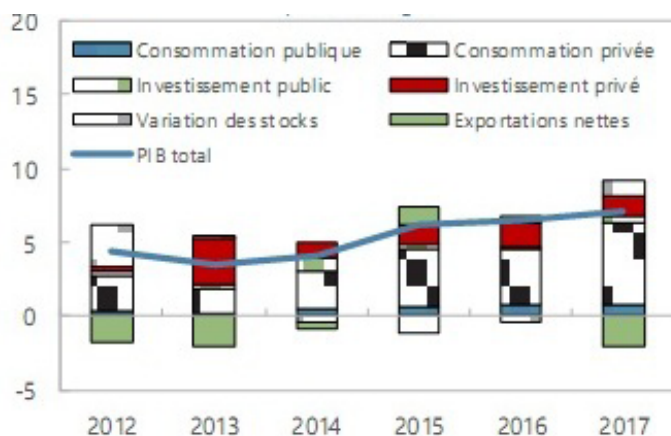
Source : Calculs des auteurs sur la base des données de l’Agence Nationale de la Statistique et de Démographie (ANSD).

La dynamique de la croissance économique sur la sous-période 2012-2017 a été soutenue principalement par la consommation et l’investissement. Par contre, la contribution du secteur extérieur qui atteignait 3,3 points en 2015 a pesé sur la croissance à hauteur de 0,7 point.<sup>6</sup>

L’analyse permet de montrer que l’économie sénégalaise n’est pas suffisamment dynamique pour faire en sorte que le secteur extérieur puisse financer les besoins de financement du secteur privé et du secteur public. Dans ce cas précis, l’ouverture ne favorise pas la qualité de la croissance à travers la hausse de la productivité totale des facteurs. Un tel cas de figure, d’après Gabsi (2011), doit permettre à un pays en développement comme le Sénégal d’assurer la transition de sa structure d’exportation des secteurs primaires vers les secteurs où la demande mondiale est forte à savoir les secteurs intensifs en capital humain et en technologie. Dans ce cadre, l’importation des biens à haute technologie ainsi que les *spillovers* technologiques via les IDE contribuent à faire converger les structures des pays et favorisent le commerce intra-branche porteur de croissance (Gabsi, 2011)

<sup>6</sup>Banque de France (2016), « Rapport annuel de la zone franc », p.216.

**Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel du Sénégal et contribution de ses composantes (en %)**



Source : Rapport pays du FMI n°18/211

Il convient de noter, d'après le graphique 1, que les principaux moteurs de la croissance ont été l'investissement public et la consommation privée alimentée par les envois de fonds des travailleurs émigrés. Les transferts privés (envois de fonds) demeurent un important mécanisme de lissage des chocs dans des économies vulnérables comme l'économie sénégalaise. Ces envois ont augmenté de plus de 20% par an en moyenne de 1995 à 2007 et sont devenus une source majeure de financement de l'économie (FMI, 2017, p.8).

**Tableau 2. Consommation, investissement et épargne nationale de 1991 à 2015**

	Taux de croissance annuel <sup>1</sup>				Part dans le PIB <sup>2</sup>			
	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15	1991-94	1995-07	2008-13	2014-15
<b>Consommation</b>	<b>0.9</b>	<b>4.2</b>	<b>3.0</b>	<b>5.0</b>	<b>97.5</b>	<b>91.5</b>	<b>93.6</b>	<b>93.8</b>
Privée	1.4	4.3	3.1	5.1	81.2	78.1	78.7	77.3
Publique	-1.6	3.6	2.5	4.2	16.3	13.3	14.8	16.5
<b>Investissement</b>	<b>1.9</b>	<b>7.0</b>	<b>5.8</b>	<b>6.9</b>	<b>19.1</b>	<b>22.6</b>	<b>24.3</b>	<b>25.7</b>
Privé	4.2	6.1	7.0	6.2	15.2	17.3	18.0	18.9
Public	-6.2	12.4	2.8	9.5	4.0	5.3	6.3	6.8
<b>Épargne nationale<sup>3</sup></b>	<b>...</b>	<b>8.7</b>	<b>7.1</b>	<b>15.8</b>	<b>...</b>	<b>16.3</b>	<b>15.2</b>	<b>17.4</b>
Envois de fonds des travailleurs émigrés <sup>3</sup>	...	22.6	7.2	4.8	2.4	5.6	13.5	14.2

Source : *Calculs du FMI basés sur des données des autorités nationales*

1. Variation annuelle en %

2. En %

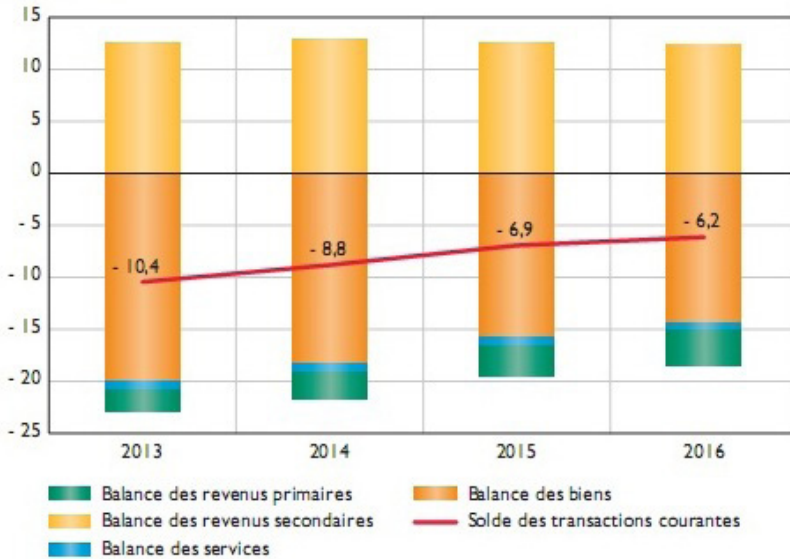
3. Taux de croissance nominal

Le graphique 2 témoigne de l'absence d'une bonne dynamique de l'économie sénégalaise soutenue les exportations nettes. En effet, le déficit de la balance commerciale est resté important à 1321 milliards de FCFA en 2016, soit 15,2% du PIB. Les exportations ont reculé de 1,9 % du fait de la baisse des exportations de produits pétroliers (-28,8%) et de phosphates (-45,4%), et en dépit du dynamisme des exportations d'acide phosphorique (+10%), d'or (+22,5%) et de produits halieutiques (+16,2%)<sup>7</sup>

Dans un contexte de baisse des prix des principaux produits alimentaires et du pétrole, les réductions des factures pétrolière (-18,1%) et alimentaire (-1,8%) ont contribué à un repli des importations de 1,5%, à 2900 milliards de FCFA, alors que les importations de biens d'équipement du secteur privé, portées par le dynamisme de l'investissement, ont progressé de 1%.

<sup>7</sup>Banque de France (2016), « Rapport annuel de la zone franc », p.219.

**Graphique 2. Evolution de la balance des transactions courantes du Sénégal**



Source : Rapport de la Banque de France, 2016

L'analyse de la balance des transactions courantes montre que toutes ses composantes sont déficitaires sauf la balance des revenus secondaires. Celle-ci enregistre un excédent qui a fortement progressé (+60 milliards). Cette hausse reflète tant l'augmentation des transferts publics, de l'ordre de 40% en un an, que des transferts privés (+4%). Les transferts privés ont en effet été portés par le dynamisme des transferts des migrants, qui se sont accrus de 13,1% en 2016, pour atteindre près de 1100 milliards<sup>8</sup> de FCFA. Les transferts des migrants constituent une des sources de financement extérieur les plus importantes du pays, représentant plus de 12,6% du PIB en 2016.

Les transferts des migrants jouent un rôle très important dans l'atténuation du déficit des transactions courantes mais aussi dans le dynamisme de la consommation privée. Cependant, même si ces transferts des migrants soutiennent le PIB via la consommation privée, ils ne génèrent pas une croissance durable du fait que ce sont des fonds investis dans des secteurs peu susceptibles d'accélérer la croissance à long terme (FMI, 2017).

<sup>8</sup>Banque Mondiale, Op-Cit, p.219.



## 1.2. La compétitivité de l'économie sénégalaise

L'analyse du graphique 3 montre une tendance à la baisse des exportations jusqu'en 2010 qui est spécifiquement imputable à l'absence d'une politique de diversification. Les exportations étaient concentrées dans des secteurs relativement de faible qualité. A partir de 2010, le Sénégal commence à inverser la tendance historique à la baisse de sa compétitivité internationale. Cette performance relative est imputable, d'une part, à un environnement extérieur (baisse du cours mondiaux du pétrole et des matières premières) plus favorable et, d'autre part, au renforcement de la compétitivité et la diversification accrue des exportations.

*Graphique 3. Part des exportations du Sénégal dans les exportations mondiales*



Source : Banque Mondiale, WDI

Les exportations de biens et de services représentent plus de 26% du PIB et ont connu une forte progression dans la sous-période 2012-2017. La composition des exportations du Sénégal s'est modifiée en faveur des produits alimentaires et du ciment, avec une moindre concentration sur les produits d'origine animale<sup>9</sup> La hausse

<sup>9</sup>FMI, (2017), n°17/2, p.25

des exportations est supérieure aux moyennes observées dans les pays comparateurs (Maurice, Rwanda, etc...) et dans l'Afrique Subsaharienne. La qualité des produits caractérisant la compétitivité extérieure suscite cependant des inquiétudes car elle est inférieure à celle de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et ne s'est pas sensiblement améliorée (FMI, 2017).

#### **Graphique 4. Classement compétitivité mondiale**



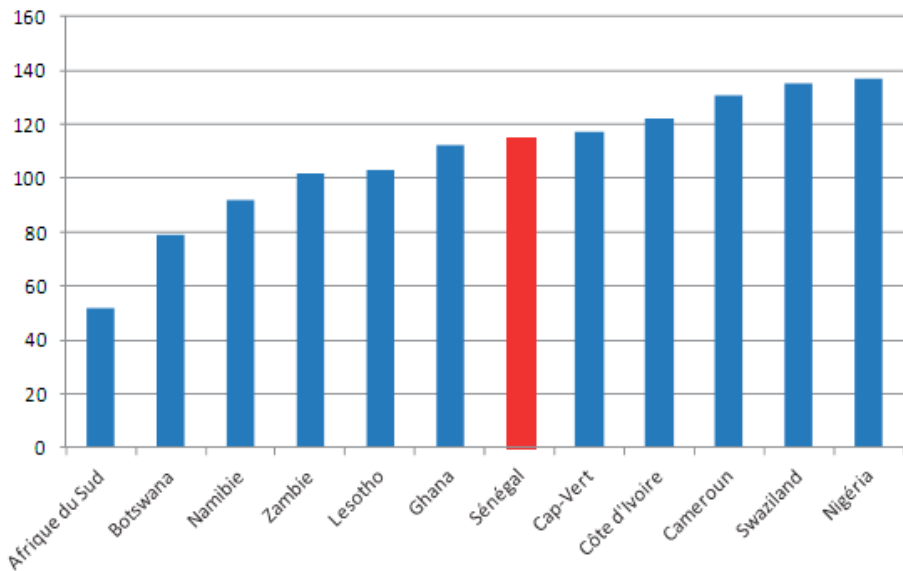
Source : Banque Mondiale

Le Sénégal bénéficie d'un certain nombre de conditions assez favorables aux exportations au-delà de son accès privilégié à certains marchés via les accords bilatéraux. Il s'agit, entre autres, de l'absence de taxes sur les exportations, de la faiblesse des coûts d'expédition, de la facilité de rapatriement des capitaux et des revenus, de l'abondance de ressources humaines non qualifiées et semi-qualifiées et d'infrastructure de télécommunications relativement solide<sup>10</sup>. Il convient néanmoins de noter qu'en dépit de ces atouts, les exportations n'augmentent pas sensiblement en part de marché. La part de marché mondial du Sénégal n'a guère augmenté au cours de la dernière décennie puisque la contribution des exportations au PIB s'étant pour sa part fixée aux environs de 25%. Ce résultat s'explique par le fait que les exportations sont concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, ce qui les expose à une concurrence plus rude sur le marché mondial.

<sup>10</sup>FMI, (2015), p.43.

Il convient de noter, d'après le graphique 5, qu'en dépit de ces atouts susmentionnés, le forum économique mondial a classé le Sénégal au 112e rang sur 142 pays et pointe des retards importants dans les infrastructures, la taille du marché et la situation macroéconomique. La mise en place d'une bonne stratégie d'exportation intégrée et coordonnée demeure un impératif pour favoriser réellement une stratégie de croissance efficace.

**Graphique 5. Indice de compétitivité mondiale** (2013-2014, classement mondial sur 142 pays)

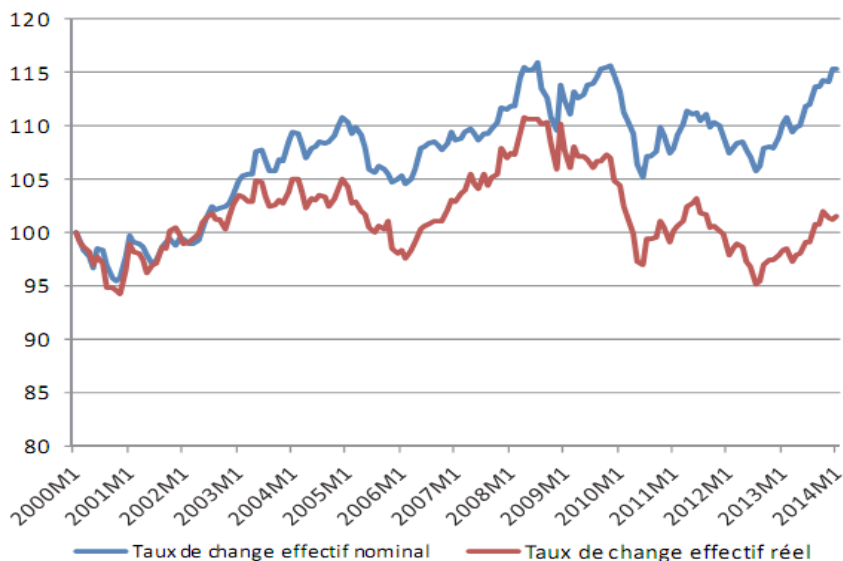


Source : Forum économique mondial

L'analyse du graphique 6 montre que l'évaluation du taux de change effectif réel au niveau régional ne laisse pas apparaître de problème significatif en termes de compétitivité-prix. Le TCER sénégalais a accusé une faible hausse (4% environ), mais les évaluations n'indiquent pas de désalignement notable du taux de change effectif réel<sup>11</sup>

<sup>11</sup>FMI, (2015), p.48.

**Graphique 6. Taux de change effectif, nominal et réel** (Indice 2000 = 100)

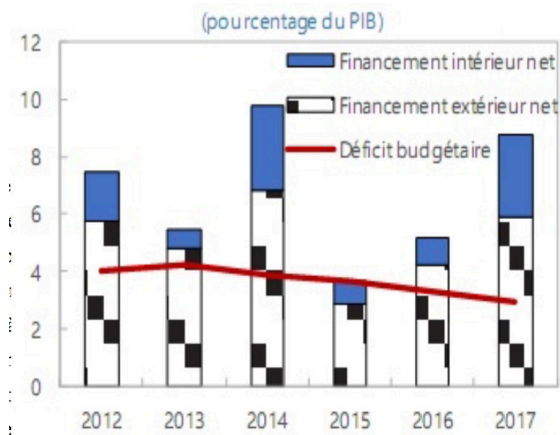


Source : Calculs des services du FMI

### 1.3. Evolution de quelques agrégats macroéconomiques

L'analyse de l'évolution de l'épargne et de l'investissement sur les trois sous-périodes (2000-2005 ; 2006-2011 ; 2012-2017) révèle une position négative de l'épargne nationale nette du Sénégal. Le Sénégal accuse un besoin de financement qu'il doit financer par emprunt auprès des agents privés nationaux ou étrangers, eu égard au solde budgétaire déficitaire (Cf. graphique 7). Une épargne nette négative correspond à un déficit du compte courant. La seule issue qui s'offre à l'économie sénégalaise est d'emprunter sur les marchés internationaux de capitaux. L'emprunt souverain demeure un puissant mécanisme de lissage des chocs.

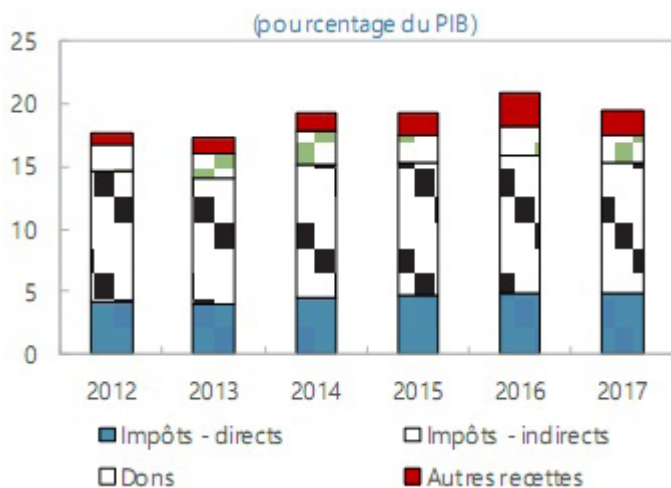
### Graphique 7. Les sources de financement



Source : autorités sénégalaises ; calculs des services du FMI

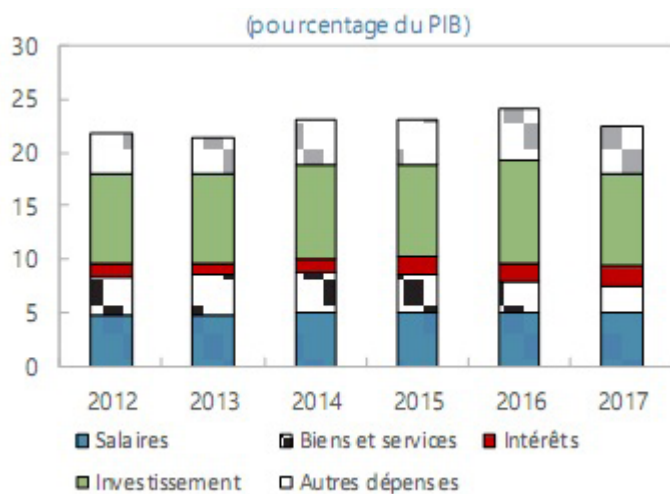
L'analyse des graphiques 8 et 9 sur la sous-période 2012-2017 montre que les recettes budgétaires dominées par les impôts indirects ont progressé tandis que les dépenses totales ont été sensiblement maîtrisées. En effet, même si ces deux composantes du solde budgétaire connaissent une dynamique haussière, il est important de souligner que les dépenses totales évoluent à un rythme beaucoup plus rapide que les recettes budgétaires en dépit d'une bonne performance dans la collecte fiscale. L'augmentation des dépenses totales s'explique par les progressions des dépenses en capital et des dépenses courantes. La forte hausse de la masse salariale et des intérêts de la dette publique continue de peser sur le déficit budgétaire.

**Graphique 8. L'évolution des recettes**



Source : autorités sénégalaises ; calculs des services du FMI

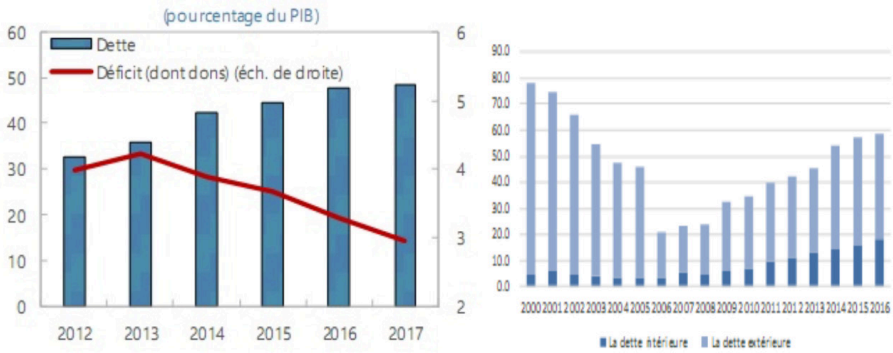
**Graphique 9. L'évolution des dépenses**



Source : autorités sénégalaises ; calculs des services du FMI

La dette publique du Sénégal, d'après le graphique 10, augmente depuis 2006, après les allègements de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM. En part du PIB, la dette est passée de 20,9% en 2006 à 45,3% en 2013, pour s'accroître davantage et atteindre 59,3% en 2016, soit davantage qu'en 2003, avant le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE (FMI, 2017).

**Graphique 10. Evolution de la dette et du déficit**



Source : autorités sénégalaises ; calculs des services du FMI

L'analyse de la dette extérieure permet de déduire que sa progression est très rapide. En effet, le poids de la dette dans le PIB passe de 56,9% en 2015 à 60,6% du PIB un an plus tard (Banque de France, 2016, p.220). Le solde budgétaire étant déficitaire et les exportations nettes ne pouvant pas financer les besoins de financement, l'Etat du Sénégal est obligé d'emprunter et accumuler une dette publique pour respecter sa contrainte budgétaire intertemporelle.

Le stock de la dette publique est estimé à 5 827,36 milliards de FCFA en fin décembre 2017. Il est projeté à 6 420,65 milliards de FCFA en fin 2018. Le taux de progression de 9,7% en 2017 devrait être à 10,18% en 2018. L'encours de la dette rapporté au PIB de 61,02% en 2017 s'établirait à 61,44% à fin 2018.<sup>12</sup> L'endettement public s'approche ainsi de la limite communautaire de 70%. Ce rythme très élevé de l'évolution de la dette publique pose à la fois le problème lié à la solvabilité et à la soutenabilité. Les

<sup>12</sup> Loi de finances (2018), p.16.

dernières analyses de la viabilité de la dette, réalisées par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et le Fonds Monétaire International, attestent d'un profil de risque de surendettement faible (Cf. tableau 3)<sup>13</sup>. Nonobstant ces analyses, il s'avère qu'une discipline budgétaire doit être mise en œuvre surtout dans le contexte d'un pays vulnérable comme le Sénégal où la récurrence des chocs commerciaux est très affirmée.

**Tableau 3. Indicateurs et seuils de viabilité de la dette extérieure du Sénégal**

Indicateurs	Seuils (en %)	Performances du Sénégal (en %)		
		2016	2017	Projections 2018
<i>Viabilité</i>				
Valeur actuelle nette de la dette extérieure / PIB	50	31	38	39
Valeur actuelle nette de la dette extérieure / exportations biens et services	200	166	206	192
Valeur actuelle nette de la dette extérieure / Revenus budgétaires	300	133	172	157
<i>Liquidité</i>				
Service de la dette extérieure / exportations biens et services	25	12,3	15	16
Service de la dette extérieure / Revenus budgétaires	22	9,8	13	13

Source : MEF, loi de finances 2018

#### 1.4. La transformation structurelle

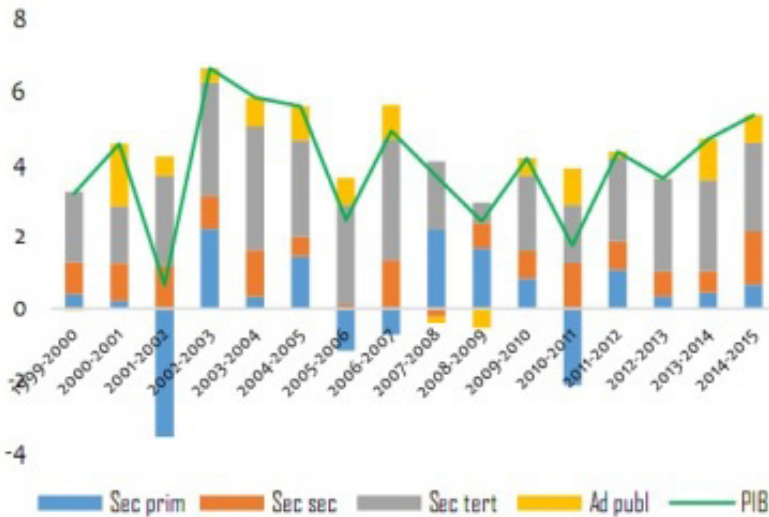
Le cadre macroéconomique du Sénégal reste tributaire de la dynamique temporelle (le déclin continu des secteurs primaire et secondaire sans compensation du secteur tertiaire). La croissance économique est essentiellement tirée par le secteur tertiaire (Cf. Graphique 11). La tertiarisation et la digitalisation de l'économie accentuent les inégalités et ont pour conséquence le chômage de masse et la précarisation de l'emploi. Le faible redéploiement de la main-d'œuvre de l'agriculture peu productive vers les secteurs à valeur ajoutée élevée explique en partie le faible taux de croissance du PIB par habitant au cours des trente dernières années. En l'absence d'essor des secteurs

<sup>13</sup> Idem, p.16.



industriels et de services exportateurs, le transfert s'est surtout fait de l'agriculture vers le commerce et le secteur informel qui ont tous deux des perspectives de croissance limitées et une productivité relativement médiocre (FMI, 2017, p.8). Cette tendance relative au déclin des productions agricole et industrielle se poursuit et elle n'a toujours pas été renversée faute d'une lenteur dans le processus de transformation structurelle et de la diversification de l'économie. Par conséquent, il y a une faible capacité de résilience du secteur productif national. Or, ceci tend à augmenter la sensibilité du Sénégal aux chocs externes défavorables.

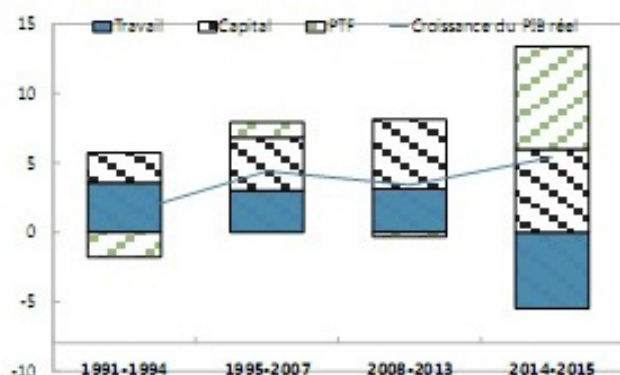
**Graphique 11. Contribution des secteurs à la croissance du PIB de 2000 à 2015**



Source : Comptes nationaux, calculs de Diop et Sané (2017)

La lenteur de la croissance est principalement imputable à la faiblesse de la productivité totale des facteurs qui reflète la part de la croissance non expliquée par les quantités physiques des deux facteurs traditionnels (le capital et le travail). D'après le graphique 12, la PTF a enregistré une faible performance de 2008 à 2013 suite à la dégradation des indicateurs de l'environnement des affaires et de la gouvernance économique (FMI, 2017, p.10).

**Graphique 12. Comptabilisation de la croissance de 1991 à 2015**



Source : FMI (2017)

L'indice de transformation structurelle permettant d'expliquer l'évolution de la productivité du travail dans une économie révèle une lenteur dans le processus de transformation structurelle sur la période 2000-2017. La contribution sectorielle à la transformation structurelle est principalement portée par le secteur tertiaire (Diop et Sané, 2017).

**Tableau 4. Contribution sectorielle à la transformation structurelle**

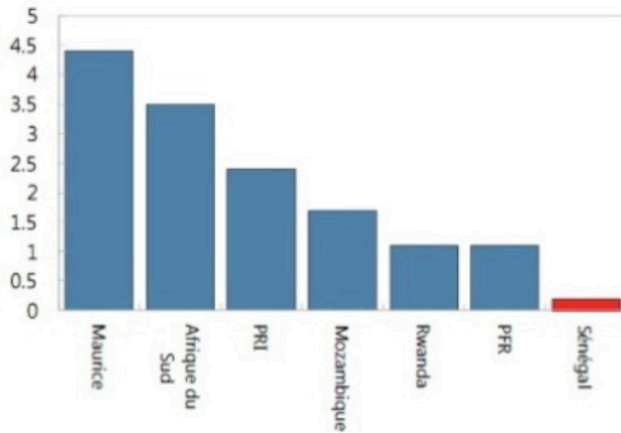
	secteur primaire	secteur secondaire	secteur tertiaire	total
<b>1995-2005</b>	-0,2%	-0,1%	1,2%	0,9%
<b>2006-2013</b>	-0,2%	-0,1%	1,4%	1,1%
<b>2014-2017</b>	-0,3%	-0,2%	1,4%	0,9%

Source : Calculs de Diop et Sané (2017)

### 1.5. Impact social de la croissance

Le Sénégal a adopté une stratégie nationale en matière de protection sociale visant à accorder une importance capitale au système de sécurité sociale, à la prévention des risques majeurs et catastrophes et à la protection des groupes vulnérables. A ce propos, il a obtenu des résultats mitigés à cause de certaines contraintes structurelles telles que la brièveté des saisons culturales dans la plupart des zones agricoles qui réduit les opportunités d'emplois. Le taux d'inactivité moyen se situe à environ 39% contre 16% au Burkina, ce qui augmente le taux de dépendance économique (BAD, 2010).

**Graphique 13. Dépenses liées aux dispositifs de protection sociale en 2011**  
(en pourcentage du PIB, hors subventions)



Source : Banque Mondiales, 2014

Les dépenses en dispositifs de protection sociale sont faibles par rapport à plusieurs pays de référence (Cf. graphique 13). Ceci atteste que les programmes en place n'ont pas suffi à protéger les pauvres ou à réagir aux chocs de manière appropriée (FMI, 2015). L'évolution de l'indicateur du développement humain du Sénégal (Cf. tableau 5) est très lente par rapport aux autres pays de référence. La faiblesse de l'IDH s'explique par, d'une part, la dégradation des indicateurs de santé, et plus particulièrement les taux d'accès aux infrastructures sanitaires (61% dans les zones rurales), les taux de

mortalité maternelle et de mortalité infanto juvénile (401 pour 100 000 et 121 pour 1000 respectivement), et d'autre part, par le taux d'analphabétisme des adultes (42% contre 38% sur le continent)<sup>14</sup>.

**Tableau 5. Tendance de l'IDH du Sénégal avec quelques pays comparateurs**

Croissance annuelle moyenne de l'IDH (%)					
Pays	Evolution	1990-2000	2000-2010	2010-2014	1990-2014
	2009-2014				
Maurice	6	0,86	1,15	0,68	0,95
Afrique du Sud	4	0,17	0,18	0,87	0,29
Ghana	-2	0,63	1,33	1,13	1,00
Rwanda	5	3,16	3,13	1,61	2,89
Sénégal	-3	0,36	1,83	0,55	1,00

Source : PNUD, 2016.

L'indicateur de couverture de dépendance économique qui ressort de l'étude du CREFAT (2018) indique que seuls 37,1% de gap de consommation des individus économiquement dépendants sont couverts par l'excédent de revenu dégagé par les travailleurs. Ainsi, les 62,9% restants du déficit des individus économiquement dépendants sont comblés par les transferts, le revenu du patrimoine et celui du capital. Le niveau relativement élevé du gap de consommation des dépendants non couverts par le surplus économique des travailleurs s'explique, entre autres, par l'importance numérique de la population à charge, notamment des jeunes de moins de 30 ans qui représentent 72% de la population totale<sup>15</sup>.

De même, l'indicateur de couverture de dépendance économique calculé sur les jeunes donne la valeur 0,39. On observe ainsi une forte dépendance économique des jeunes qui tend à réduire la capacité du pays à optimiser la capture du dividende démographique. Au Sénégal, le niveau de qualité du cadre de vie est évalué à 63,3% et est porté largement par son réseau social. A noter cependant que l'environnement, l'engagement civique et le bien-être subjectif restent très peu appréciés, défavorisant ainsi la qualité du cadre de vie<sup>16</sup>.

<sup>14</sup>BAD, (2010), pp.9-10.

<sup>15</sup> CREFAT, (2018), ONDD, p.97.

<sup>16</sup>Idem, p.97.

La qualité de la croissance suppose une réduction des inégalités. Elle doit être adéquate aux ressources de main-d'œuvre nationale. D'après plusieurs enquêtes auprès des ménages, la pauvreté au Sénégal, définie comme la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté national, a diminué, passant de 55,2% en 2001 à 46,7% en 2011. L'écart de pauvreté a également baissé passant de 17,3% en 2001 à 14,5% en 2011<sup>17</sup> (Cf. tableau 6). Par ailleurs, la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté est freinée aussi bien par la faible productivité du travail dans le secteur économique prédominant (secteur informel) que par l'insuffisance des niveaux de formation professionnelle (BAD, 2010).

**Tableau 6. Indicateurs de pauvreté de 2001 à 2011**

	2001	2005	2011
Incidence de la pauvreté	55,2	48,3	46,7
Intervalle de confiance (95%)	52,9 - 57,5	46,1 – 50,6	44,1 – 49,3
Ecart de pauvreté	17,3	15,5	14,5

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2012

Différents indicateurs statistiques permettent d'affirmer que, bien que la pauvreté ait reculé, les inégalités globales n'ont pratiquement pas changé au Sénégal. Entre 1994 et 2011, l'écart de pauvreté au carré<sup>18</sup> s'est réduit de plus de moitié, ce qui indique que la pauvreté des plus démunis s'est atténuée (Cf. tableau 7). L'indice de Watts<sup>19</sup> a également baissé, signe d'une amélioration plus rapide de la situation des individus aux revenus les plus faibles par rapport au reste de la population. Dans le même temps, le coefficient de Gini<sup>20</sup> et l'indice de l'Ecart Logarithmique Moyen<sup>21</sup> (ELM) ont baissé entre 1994 et 2005 avant d'augmenter entre 2005 et 2011, ce qui suggère que le niveau global d'inégalité n'a pas beaucoup évolué<sup>22</sup>.

<sup>17</sup>Kireyev et al. dans FMI (2016), p.83.

<sup>18</sup>L'écart de pauvreté au carré mesure le niveau d'inégalité puisqu'il rend compte des disparités quant à la sévérité de la pauvreté parmi les pauvres (Kireyev et al., 2016).

<sup>19</sup>L'indice de Watts est un indicateur de pauvreté sensible à la distribution des revenus puisqu'il illustre le fait que l'augmentation des revenus d'un ménage pauvre conduit à une réduction de la pauvreté plus forte que dans le cas d'une augmentation semblable des revenus d'un ménage riche (Kireyev et al., 2016).

<sup>20</sup>L'indice de Gini représente l'écart entre les revenus par décile effectifs et une distribution parfaitement égale des revenus (Kireyev et al., 2016).

<sup>21</sup>L'indice de l'écart logarithmique moyen (ELM) est plus sensible aux variations dans la partie inférieure de la distribution des revenus (Kireyev et al., 2016).

<sup>22</sup> Idem, p.87.

Les résultats obtenus par le CREFAT (2018) sur la période 2005-2011 permettent de corroborer les conclusions précédentes. Il ressort de cette étude dans le cadre de l'Observatoire National du Dividende Démographique qu'il y a plus de ménages vulnérables (entrées et sorties) en milieu rural (42,3%) qu'en milieu urbain (37,4%). En milieu rural, 30,9% des ménages pauvres en 2005, sont restés dans la pauvreté en 2011 alors que 26,8% des ménages, non pauvres en 2005, sont restés non pauvres en 2011. En milieu urbain par contre, 19,7% des ménages, pauvres en 2005, sont restés pauvres en 2011 alors que 42,9% des ménages, non pauvres en 2005, sont restés non pauvres en 2011. Ces résultats montrent une fois de plus que la pauvreté est beaucoup plus rurale au Sénégal<sup>23</sup>.

Selon l'étude du CREFAT (2018) sur la mobilité selon le sexe du chef de ménage, il apparaît que la non pauvreté est assez importante (41,8% des ménages dirigés par les femmes sont restés non pauvres en 2011) et que la pauvreté durable est relativement réduite (18,8% des ménages, pauvres en 2005, sont restés pauvres en 2011) pour les ménages dirigés par les femmes. On observe également que 23,8% des ménages dirigés par les femmes sont sortis de la pauvreté entre 2005 et 2011, tandis que sur la même période 15,6% des ménages dirigés par les femmes ont basculé de la non pauvreté en 2005 à une situation de pauvreté en 2011<sup>24</sup>.

En termes de dynamique de pauvreté, on note que 53,8% des ménages qui ont transité (les vulnérables) entre 2005 et 2011 sont sortis de la pauvreté.

**Tableau 7. Indicateurs d'inégalité de 1994 à 2011**

	Ecart de pauvreté au carré	Indice de Watts	Coefficient de Gini	Indice ELM
1994	9,09	0,27	41,44	0,30
2001	6,18	0,19	41,25	0,29
2005	4,67	0,15	39,19	0,26
2011	3,77	0,12	40,30	0,27

Source : PovCalNet, Banque Mondiale, 2013

L'indice de développement humain étendu calculé en faisant la moyenne géométrique des trois indices relatifs à la santé, à l'éducation et à la consommation permet de

<sup>23</sup>CREFAT, 2018, p.59.

<sup>24</sup> CREFAT (2018), p.59.

remarquer qu'au Sénégal les douze premiers départements en termes de rang sont ceux des régions de Dakar, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor. Ils sont aussi les seuls à sortir de la zone rouge (indice de faible développement humain) en termes de développement humain. Dans ces départements, il faut noter que les indices de consommation et d'éducation sont meilleurs par rapport aux autres départements du Sénégal<sup>25</sup> En somme, le Sénégal reste toujours dans la zone rouge avec un IDHE de 48,7% en prenant en compte le niveau de fécondité.

## **2. Analyse comparative des facteurs pour une croissance de qualité**

On procède dans cette section à l'analyse des facteurs susceptibles de contribuer à une croissance de qualité. Ces facteurs sont, entre autres, le capital physique, le capital humain, le capital financier et le capital institutionnel.

### **2.1. Le capital physique**

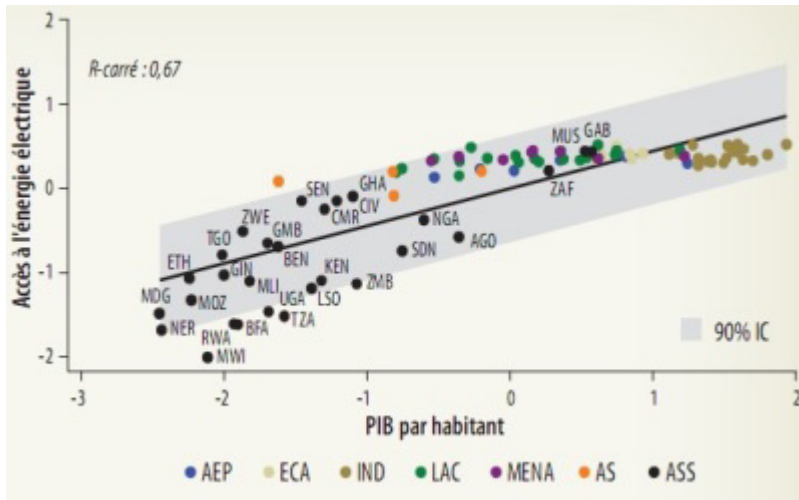
L'analyse s'appuie sur une corrélation partielle entre le développement des infrastructures et le niveau de développement. Elle se focalise sur une comparaison entre le Sénégal et les pays de référence.

L'analyse du graphique 14 montre que les pays ayant les revenus par habitant les plus élevés tendent à offrir un meilleur accès à l'électricité. Sur la période 1998-2012, le Sénégal a affiché des performances au-dessus de la norme internationale. Le Gabon et Maurice offrent au Sénégal un exemple à suivre puisque ces deux pays affichent les meilleurs taux d'accès à l'électricité de la région.

---

<sup>25</sup>Ibid, p.79.

Graphique 14. Accès à l'électricité et revenu par habitant



Source : Banque Mondiale

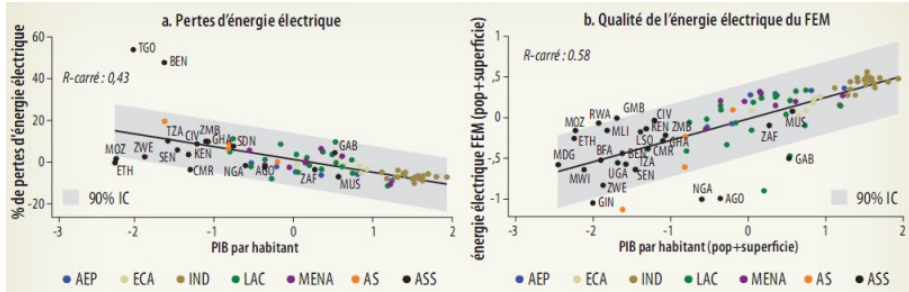
AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie Centrale ; IND = Pays Industrialisés ; ALC = Amérique Latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne ; IC = Intervalle de Confiance ; FEM = Forum Economique Mondial

L'analyse de la corrélation partielle du graphique 15 montre que les pays ayant un revenu par habitant plus élevé tendent à afficher un faible pourcentage de pertes d'énergie électrique (et par conséquent, une meilleure qualité de l'approvisionnement en électricité). En matière de pertes d'énergie électrique, le Sénégal ne présente pas de bonnes performances. Le Cameroun, l'Ethiopie, Maurice et le Mozambique figurent parmi les pays les mieux classés de la région.

L'analyse comparée de la qualité des infrastructures d'électricité est complétée par l'analyse des mesures de la perception du forum économique mondial de la qualité de l'approvisionnement en électricité. Le graphique 15, panel b, esquisse une corrélation partielle positive entre le revenu par habitant et la qualité perçue de l'électricité pour la période 2008-2012. Le Sénégal n'atteint pas les objectifs prévus par la norme internationale. Il doit s'inspirer des pays comme la Gambie, la Côte-d'Ivoire et le Rwanda qui affichent des niveaux de perception de la qualité de l'approvisionnement en électricité bien au-dessus de la norme internationale.



### Graphique 15. Qualité de l'énergie électrique et revenu par habitant



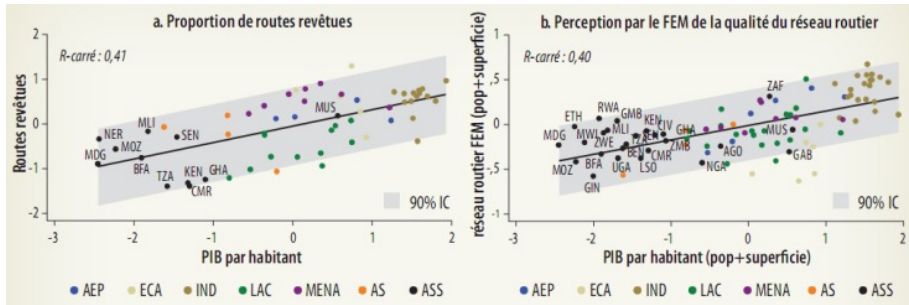
Source : Banque Mondiale

AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie Centrale ; IND = Pays Industrialisés ; ALC = Amérique Latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne ; IC = Intervalle de Confiance ; FEM = Forum Economique Mondial

L'analyse comparée de la qualité des infrastructures de transports nécessite d'évaluer la performance des pays africains relative aux mesures tangibles et perçues de la qualité des réseaux routiers et ferroviaires. Le graphique 16, panel a, décrit un rapport positif entre la proportion de routes revêtues (utilisée comme un indicateur de la qualité du réseau routier) et le revenu par habitant. L'analyse montre que les pays ayant des revenus par habitant élevés tendent à avoir une proportion plus grande de routes revêtues. Le Sénégal affiche une proportion de routes revêtues supérieure aux prévisions de la norme internationale mais il doit suivre l'exemple de Maurice qui semble être le pays avec la plus grande proportion de routes revêtues.

Le graphique 16, panel b, décrit l'association partielle entre le revenu par habitant et la perception par le forum économique mondial de la qualité du réseau routier. Il confirme les conclusions du graphique 16, panel a, à savoir que les pays qui ont les revenus par habitant les plus élevés tendent à avoir un réseau routier de meilleure qualité. Le Sénégal affiche une performance au-dessus de la norme internationale mais doit suivre l'exemple de l'Afrique du Sud qui jouit de la meilleure qualité perçue du réseau routier, dépassant la référence internationale et devançant ainsi des pays d'Amérique du Sud comme le Brésil ou la Colombie. De même, le Sénégal doit s'inspirer de l'Afrique du Sud en matière de qualité du réseau ferroviaire.

**Graphique 16. Qualité des transports et revenu par habitant**

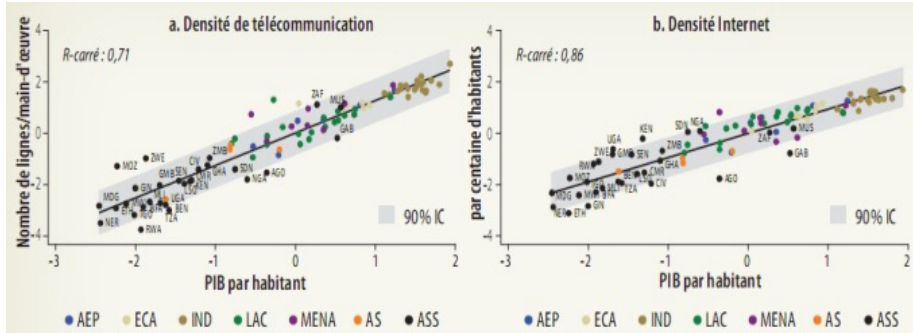


Source : Banque Mondiale

AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie Centrale ; IND =Pays Industrialisés ; ALC = Amérique Latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne ; IC = Intervalle de Confiance ; FEM = Forum Economique Mondial

Les résultats de la corrélation partielle du graphique 17 montrent une association positive entre la densité de télécommunication et le revenu réel par habitant. Les pays avec des revenus par habitant plus élevés tendent à afficher une plus forte densité de télécommunications. L'approvisionnement en services de télécommunications au Sénégal demeure insuffisant puisqu'il se situe autour de la norme internationale. Le Sénégal devra s'inspirer des pays comme l'Afrique du Sud et Maurice qui ont enregistré la plus forte densité de télécommunication (telle que mesurée par le nombre ajusté de lignes de téléphonie fixe et mobile pour 1000 habitants), dépassant tous deux la norme internationale.

L'analyse de la corrélation positive entre la densité internet et le revenu par habitant montre que le Sénégal se positionne au-dessus de la norme internationale mais il devra suivre l'exemple du Nigéria qui a réalisé des avancées remarquables en matière de densité internet.

**Graphique 17. Télécommunications et revenu par habitant**

**Source : Banque Mondiale**

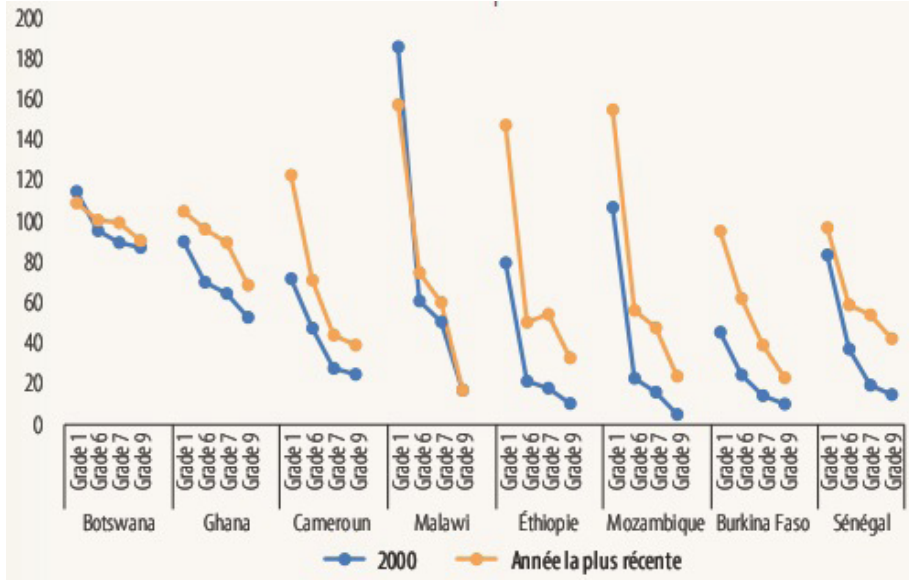
AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie Centrale ; IND = Pays Industrialisés ; ALC = Amérique Latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne ; IC = Intervalle de Confiance.

## 2.2. Le capital humain

Le développement du capital humain demeure une condition nécessaire de réalisation d'une croissance inclusive et verte (BAD, 2014). A ce titre, le forum économique mondial dresse une liste de quatre aspects fondamentaux du capital humain. Il s'agit de l'éducation, de l'emploi, du bien-être notamment les services de santé, et un environnement favorable y compris les filets de protection sociale. Tous ces facteurs ont des retombées sur le capital humain et les résultats en matière de développement.

Le graphique 18 présente les taux d'accès au début et à la fin de l'école primaire (grade 1 et grade 6) et au premier cycle de l'enseignement secondaire (grades 7 et 9), tels qu'ils sont mesurés par le taux brut d'admission (TBA). Il montre qu'au Sénégal et dans une large majorité de pays d'Afrique subsaharienne, malgré un taux d'accès en grade 1 plutôt élevé, les taux d'accès pour le reste du cycle restent extrêmement bas. Le maintien des enfants à l'école ne serait-ce qu'en fin de cycle primaire reste difficile au Sénégal et dans la plupart des pays (en témoigne le TBA en grade 6) sauf au Botswana et au Ghana. Au Sénégal et dans la plupart des pays, la baisse du TBA entre les grades 1 et 6 est plus importante que la baisse constatée entre les grades 6, 7 et 9. Le Sénégal a intérêt à suivre le modèle des pays comme le Botswana ou le Ghana pour améliorer le niveau de l'apprentissage en particulier dans les années durant lesquelles les savoirs sont acquis.

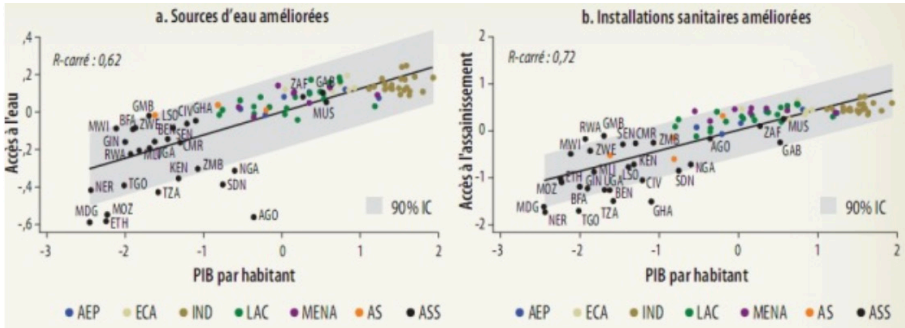
**Graphique 18. Taux brut d'admission en grades 1, 6, 7 et 9**



Source : Division de la population des Nations Unies

Le graphique 19, panel a, décrit une corrélation entre le revenu par habitant et l'accès à l'eau potable sur la période 2008-2012. Le Sénégal se situe autour de la norme internationale. Ce niveau est très insuffisant par rapport à celui des pays comme le Gabon, Maurice et l'Afrique du Sud qui sont les mieux classés en Afrique subsaharienne à cet égard.

De même, dans le graphique 19, panel b, les pays ayant les revenus par habitant les plus élevés tendent également à afficher des taux supérieurs d'accès aux installations sanitaires améliorées. Le Sénégal se situe sur l'intervalle de confiance de la norme internationale mais devra entreprendre des réformes visant à débloquent les contraintes pesant sur l'accès aux installations sanitaires.

**Graphique 19. Accès à l'eau et à l'assainissement et revenu par habitant**

Source : Banque Mondiale

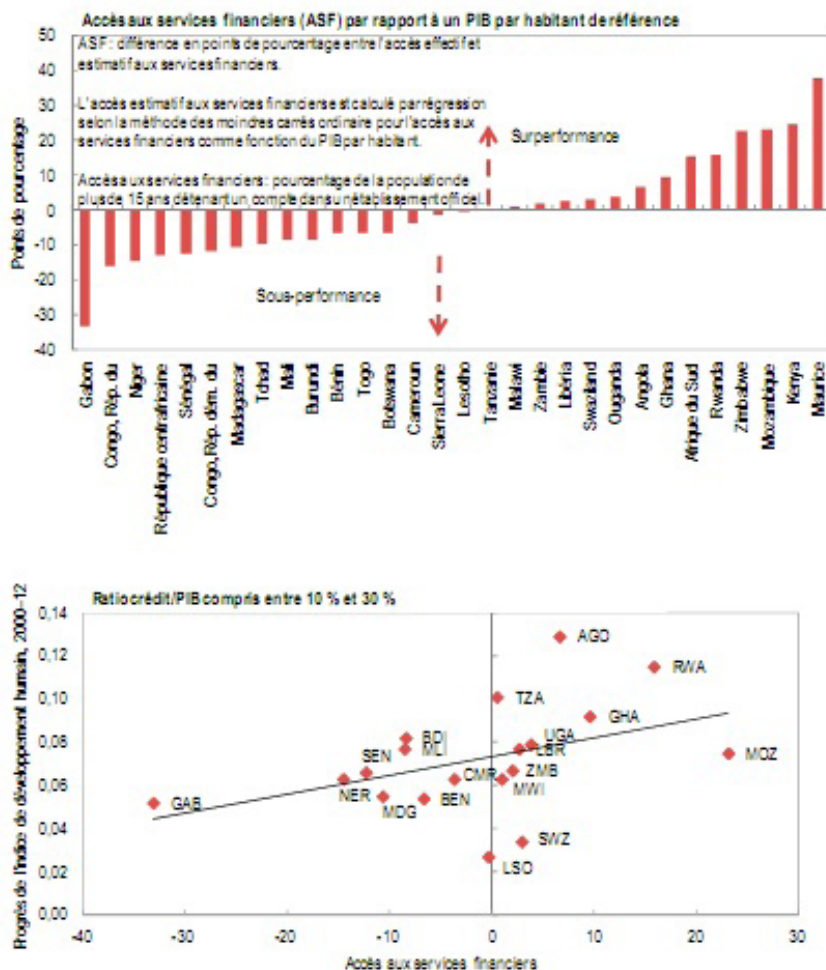
AEP = Asie de l'Est et Pacifique ; EAC = Europe et Asie Centrale ; IND = Pays Industrialisés ; ALC = Amérique Latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; AS = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne ; IC = Intervalle de Confiance.

### 2.3. Le capital financier

L'approfondissement du système financier peut permettre d'augmenter l'investissement, de stimuler l'innovation, de faciliter les transferts de technologies et d'obtenir une répartition plus efficiente des capitaux entre les secteurs (Dabla-Norris et al., 2013). Il peut toutefois aussi coexister avec l'exclusion d'importants segments de la population des services financiers (FMI, 2014, p.41). Au Sénégal, le secteur financier est globalement sain mais le volume des prêts improductifs et la concentration restent des facteurs de vulnérabilité (FMI, 2017, p.19).

Le graphique 20 décrit la performance des pays de l'Afrique subsaharienne en matière d'accès aux services financiers, ajustée en fonction de leurs PIB, à l'évolution des indices de développement humain entre 2000 et 2011. L'analyse montre que le Sénégal est un pays sous-performant à faible niveau d'intermédiation financière qui ne pourrait pas améliorer son indice de développement humain. Le graphique révèle une corrélation positive entre l'accès aux services financiers et l'indice de développement humain juste pour les pays ayant des niveaux d'intermédiation compris entre 10% et 30%. Le Sénégal doit suivre l'exemple des pays comme Maurice, le Kenya pour créer un environnement favorable susceptible de contribuer à élargir l'accès aux services financiers en incorporant les segments de population à faible revenu dans les systèmes financiers formels.

Graphique 20. Accès aux services financiers et progrès du développement humain



Sources : PNUD, Banque mondiale, Base de données Global Financial Inclusion

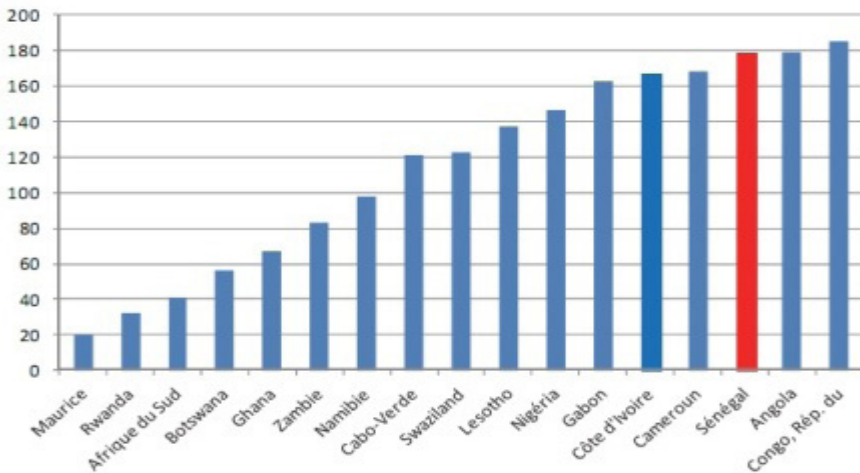
## 2.4. Le capital institutionnel

La gouvernance se rapporte à l'utilisation de l'autorité politique pour assurer la régulation de la société. La gouvernance de l'Etat doit jouer un rôle sur la stabilité de la production, sur le niveau d'investissement et le commerce afin de réduire les inégalités. De même, la qualité de la gouvernance augmente la résilience aux chocs.

Ainsi, le concept de gouvernance répertorie un ensemble d'objectifs fondamentaux susceptibles d'influer sur la qualité de ladite gouvernance.

L'analyse du graphique 21 montre que le Sénégal est classé au 178<sup>e</sup> rang sur 185 pays. Il se situe en dessous de la moyenne de l'UEMOA (168). Il enregistre ses plus mauvais classements (182) pour le raccordement au réseau électrique et le paiement des taxes et impôts. Les autres catégories dans lesquelles il est mal classé sont les transferts de propriétés (174), la protection des investisseurs (170) et l'exécution des contrats (167)<sup>26</sup>. Il se situe à un rang inférieur à la plupart des autres pays de l'Afrique subsaharienne à revenu intermédiaire.<sup>27</sup>

### Graphique 21. Réglementation des affaires



Sources : Banque mondiale

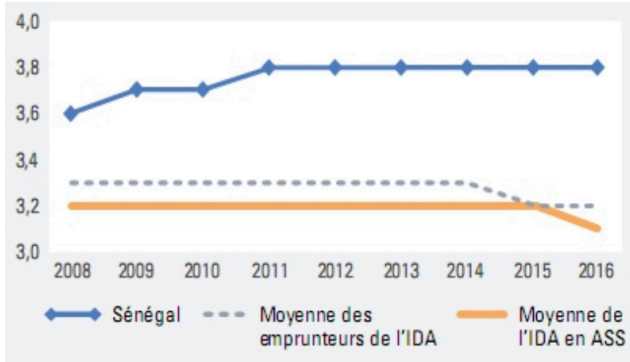
Le graphique 22 décrit l'évaluation des politiques et institutions nationales des pays d'Afrique subsaharienne. Le Sénégal est bien positionné à la deuxième place avec une note de 3,8. La moyenne des notes des indicateurs de bonne gouvernance pour les pays d'Afrique subsaharienne admissibles aux crédits de l'Association Internationale de Développement (IDA) se situe à 3,1 en 2016. Le Sénégal enregistre de bonnes performances mais la faiblesse dans la mise en œuvre des politiques publiques et les

<sup>26</sup>FMI (2015), p.46.

<sup>27</sup>Idem, p.46.

problèmes d'application de la réglementation continuent toujours de porter atteinte au potentiel économique du pays (Banque Mondiale, 2018).

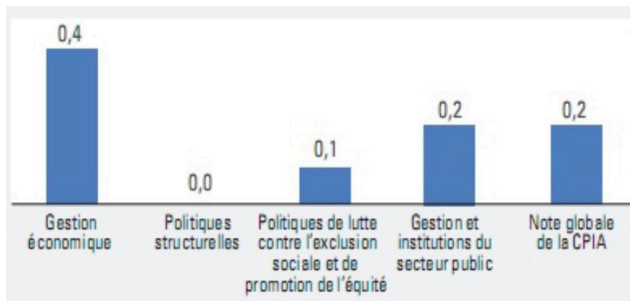
**Graphique 22. Les Notes globales de l'évaluation des politiques et institutions nationales**



Sources : Banque mondiale

L'évolution des sous-indices présentée dans le graphique 23 révèle un rythme très lent de progression notamment au niveau des politiques structurelles. Ce résultat montre que la gouvernance de l'Etat du Sénégal reste soumise à des manques structurels qui lui ôtent toute sa capacité de résilience.

**Graphique 23. Sénégal : évolution des notes de la CPIA de 2008 à 2016**



Sources : Banque mondiale



## Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser la qualité de la croissance économique au Sénégal en s'appuyant sur une méthode statistique et descriptive. L'analyse a montré que la croissance ne s'est pas traduite par la réduction des inégalités. De même, la distribution des revenus n'est pas corrélée à la croissance économique, ce qui accentue les inégalités spatiales et socio-économiques. Le Sénégal est très loin de la cible (100%) concernant les indicateurs relatifs à la dépendance économique, à la qualité du cadre de vie, à la sortie de la pauvreté et au développement humain étendu. L'offre de travail est non qualifiée, et comme il n'existe pas de substituabilité entre le travail qualifié et le travail non qualifié, le capital humain devient improductif et affecte négativement la croissance. La mauvaise qualité du facteur travail peut avoir comme source les inégalités de distribution de revenus dans le sens où les ménages ayant des revenus faibles n'ont pas la possibilité de faire des études de haut niveau. L'État du Sénégal doit assurer pleinement son rôle de redistribution des richesses en réduisant les inégalités, afin de favoriser une croissance inclusive.

## Bibliographie

- Banque Africaine de Développement, (2014), « Stratégie de la BAD en matière de capital humain pour l'Afrique 2014-2018 », Département OSHD, mai, 50p.
- Banque Africaine de Développement, (2010), « République du Sénégal : document de stratégie par pays 2010-2015 », Département des opérations pays, Région de l'Ouest, septembre, 45p.
- Banque Mondiale, (2017), « Africa's Pulse : une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique », vol.15, avril, Washington DC, 120p.
- Banque Mondiale, (2017), « Evaluation des politiques et des institutions en Afrique », Washington DC, 96p.
- Banque Mondiale, (2018), « Diagnostic-pays systématique du Sénégal : principales contraintes à la réalisation des objectifs de la Banque Mondiale de croissance Inclusive et de réduction de la pauvreté », Dakar, juillet, 23p.
- Banque de France, (2016), « Rapport annuel de la zone franc », 352p.
- Bensidoun I ; Gaulier G ; Kesenci D., (2001), «The nature of specialization matter for growth : an empirical investigation», CEPII working Paper, n°13.

- Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquée de Thiès (CREFAT), (2018), "Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l'observatoire du Dividende démographique", *UNFPA*, 112p.
- Dabla-Norris, E ; Ho, G ; Kyobe, A and Tchaidze R., (2013), "Anchoring growth : the importance of productivity-enhancing reforms in emerging market and developing economies", IMF staff discussion note 13/08, Washington DC, 36p.
- Diop M. B. ; Sané B., (2017), « Analyse comparative des leviers de la croissance économique du Sénégal : le rôle des facteurs structurel », Planning paper n°12, *Direction de la Planification*, DGPPE, 27p.
- Fonds Monétaire International (FMI), (2013), "Jobs and growth : analytical and operational considerations for the Fund", *International Monetary Fund*, Washington.
- Fonds Monétaire International (FMI), (2014), "Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne pour une croissance durable et plus solidaire", Etudes Economiques et Financières, *International Monetary Fund*, avril, Washington DC, 120p.
- Fonds Monétaire International (FMI), (2015), "Faire du Sénégal un Carrefour pour l'Afrique de l'Ouest", Département Afrique, *IMF*, Washington DC, 105p.
- Fonds Monétaire International, (2016), "*Construire des economies intégrées en Afrique de l'ouest : experience de la gestion de la croissance, de l'inclusion et de la volatilité*", sous la direction de Alexei P. Kireyev, *International Monetary Fund*, Washington DC, 376p.
- Fonds Monétaire International, (2017), "Rapport annuel pour une croissance inclusive", *IMF*, Washington DC, 114p.
- Fonds Monétaire International, (2017), « Sénégal : Rapport des services du FMI pour les consultations de 2016 au titre de l'article IV et troisième revue de l'instrument de soutien à la politique économique », Rapport du FMI n°17/2, *IMF*, Washington DC, 59p.
- Fonds Monétaire International, (2017), « Sénégal : Rapport des services du FMI pour les consultations au titre de l'article IV et troisième revue de l'instrument de soutien à la politique économique », Rapport du FMI n°17/1, janvier, *IMF*, Washington DC, 106p.
- Fonds Monétaire International, (2018), « Sénégal : sixième revue de l'accord au titre de l'instrument de soutien à la politique économique », Rapport du FMI n°18/211, août, *IMF*, Washington DC, 67p.

- Gabsi, S., (2011), “Externalités de la R&D, institutions et croissance : validation empirique pour le cas des pays en voie de développement”, *Innovations*, n°35, pp. 207 – 249.
- Hooley J ; Newiak, M., “Transformation structurelle et diversification”, in Fonds Monétaire International, (2016), “*Construire des économies intégrées en Afrique de l’ouest : expérience de la gestion de la croissance, de l’inclusion et de la volatilité*”, sous la direction de Alexei P. Kireyev, International Monetary Fund, Washington DC, 376p.
- Kireyev, A ; Klos, S ; Kolerus, C ; Newiak, M., “Croissance solidaire et égalité”, in Fonds Monétaire International, (2016), “*Construire des économies intégrées en Afrique de l’ouest : expérience de la gestion de la croissance, de l’inclusion et de la volatilité*”, sous la direction de Alexei P. Kireyev, International Monetary Fund, Washington DC, 376p.
- Kraay, A., (2004), “When is growth pro-poor? Cross-Country Evidence”, IMF Working Paper, N°2004/12, *International Monetary Fund*, Washington.
- Ministère de l’Economie des Finances et du Plan (MEFP), (2018), « Projet de loi de finances pour l’année 2018 », *République du Sénégal*, 82p.
- Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), (2016), « Accélérer les progrès en faveur de l’égalité des genres et de l’autonomisation des femmes en Afrique », *Rapport sur le Développement Humain en Afrique*, 24p.